

# SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION DÉTAILLÉ

FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Du 01/07/19 Au 30/06/20	en %	Du 01/07/18 Au 30/06/19	en %
791200 Aides à l'emploi			390,00	0,08
791610 Transfert de ch autres achats	2 338,61	0,55		
791640 Transfert de charges personnel	15 590,67	3,67		
- Charges de gestion courante	52 197,57	12,29	9 141,64	1,77
658000 Charges div.gest.courante	15 590,67	3,67		
658200 Remboursement permis chas	8 346,30	1,97	6 907,72	1,34
658210 Rembt permis chasser sd			2 220,58	0,43
658800 Autres ch gest courante	0,60		13,34	
658820 Contrib financière biodiv Eco	28 260,00	6,66		
+ Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles	65,00	0,02	304,00	0,06
671200 Pénalités, amendes	65,00	0,02	304,00	0,06
<b>EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ</b>	<b>234 145,71</b>	<b>55,14</b>	<b>163 322,42</b>	<b>31,63</b>
+ Produits financiers	15 771,98	3,71	19 395,60	3,76
764000 Revenus val.mob.placement	15 105,43	3,56	17 739,80	3,44
768000 Autres prod financiers	666,55	0,16	30,80	0,01
768100 Autres prod financiers sd			1 625,00	0,31
<b>COÛT DE FINANCEMENT</b>	<b>15 771,98</b>	<b>3,71</b>	<b>19 395,60</b>	<b>3,76</b>
- Impôts sur les bénéfices	1 008,00	0,24	1 209,00	0,23
695200 Impôt sur bénéfices	1 008,00	0,24	1 029,00	0,20
695210 Impôt sur bénéfices			180,00	0,03
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>248 909,69</b>	<b>58,62</b>	<b>181 509,02</b>	<b>35,15</b>
+ Résultat sur cessions d'actifs	966,50	0,23	-822,33	-0,16
675200 Val.elem.cedes immo.corp.	-33,50	-0,01	-972,33	-0,19
775200 Produits ces.imm.corporel	1 000,00	0,24	150,00	0,03
- Dotations aux amortissements	47 165,16	11,11	39 381,16	7,63
681120 Dotation amortissements	47 165,16	11,11	35 251,85	6,83
681121 Dot amortissements sd			4 129,31	0,80
- Dotations aux provisions	7 130,00	1,68		
681740 Creances	7 130,00	1,68		
- Dotations aux fonds dédiés	139 875,58	32,94		
689400 Engagement à réaliser/subv att	139 875,58	32,94		
+ Subventions d'équipement virée au résultat	3 484,30	0,82	2 933,36	0,57
777000 Subv.invest.virees result	3 484,30	0,82	2 933,36	0,57
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>59 189,75</b>	<b>13,94</b>	<b>144 238,89</b>	<b>27,94</b>

**ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### 1-1 Evénements principaux

#### - Réforme financière de la Chasse

La loi 2019-773 du 24 juillet 2019 a considérablement modifié l'organisation financière de l'ensemble des structures cynégétiques fédérales.

En ce qui concerne la fédération départementale des chasseurs de l'Ariège, les principaux éléments suivants impactent les comptes pour la première fois à compter du 1er juillet 2019 :

- En ce qui concerne les produits, la mise en place d'un permis national dit « à 200 € » a augmenté considérablement le nombre de permis nationaux souscrits par les chasseurs de la fédération. Le nombre de permis nationaux souscrits en 2018/2019 était de 239, il est de 2 656 en 2019/2020.

Cette souscription de permis nationaux se fait au détriment du timbre fédéral et du timbre grand gibier départementaux. Le nombre de timbres fédéraux en 2018/2019 était de 5 715, il est de 2 807 en 2019/2020, Les timbres grand gibier souscrits en 2019/2020 sont de 2 503 contre 5 466 en 2018/2019.

Les adhérents souscrivant à un permis national n'ont plus la nécessité de souscrire un timbre bi-départemental ni de timbre temporaire. A ce titre, les baisses de ressources sur les timbres bi-départementaux sont de 38 528 euros et celles relatives aux timbres temporaires sont de 6 542 euros

Par ailleurs, la fédération nationale des chasseurs assure une contribution financière à la fédération départementale pour un montant fixe de 73 000 euros qui s'applique depuis le 1er juillet 2019. Les textes ont par ailleurs rendu obligatoire une contribution territoriale liée aux dégâts qui représente une somme de 0 euros dans les comptes clos le 30/06/2020.

- Cette réforme financière impacte également les charges : la cotisation à la FNC est passée de 28 036 euros à 1000 euros. La cotisation à la FRC est passée de 15 431 euros à 500 euros.

- En ce qui concerne les charges, la fédération départementale procède désormais au versement pour le compte des chasseurs d'un montant d'éco contribution de 28 260 euros financé intégralement par une contribution financière du même montant de la fédération nationale.

- La fédération départementale a en outre vu son périmètre d'actions s'étendre avec les principales évolutions suivantes :

a - La gestion d'actions contribuant au maintien ou à l'évolution de la biodiversité financée dans le cadre d'une éco contribution. Cette nouvelle activité est isolée dans une section analytique spécifique jointe aux présents comptes annuels.

Elle a par ailleurs désormais un rôle important dans la gestion des plans de chasse au niveau départemental ainsi qu'au niveau de la gestion des associations communales et intercommunales de chasse agréées.

Elle a désormais la charge d'organiser des formations de sécurité obligatoires pour ses adhérents.

Les textes légaux et réglementaires ont également fait évoluer l'organisation de la comptabilité de la fédération. Antérieurement les comptes de la fédération représentaient l'agrégation d'une comptabilité autonome pour le service général et d'une comptabilité autonome pour le service dégâts. Désormais la fédération n'a plus qu'une seule comptabilité générale et a l'obligation d'établir au moins 3 comptabilités analytiques : l'une relative au service général, la deuxième au service d'indemnisation des dégâts de grand gibier et la troisième à la gestion des actions d'éco contribution.

b - Les comptes sociaux de la fédération départementale des chasseurs sont donc formellement comparables entre les deux exercices présentés sous réserve des évolutions d'activité qui ont été signalées ci-dessus et qui sont lisibles dans les comptes. Pour les services généraux et les services dégâts la comparaison est effectuée entre la comptabilité analytique de l'exercice clos le 30/06/2020 et la comptabilité générale de l'exercice clos le 30/06/2019.

Dans ces conditions la comparabilité notamment sur les comptes d'actif et de passif peut ne pas être totalement assurée.

c - En ce qui concerne la section analytique éco contribution celle-ci n'a pas de comparatif avec l'exercice précédent l'activité ayant commencé au cours de l'exercice 2019/2020. La section éco contribution regroupe un certain nombre de projets mis en oeuvre par la fédération départementale ayant pour objectif de favoriser le maintien ou le développement de la biodiversité. Ces projets sont financés par des fonds qui transitent par la FNC et la FRC et qui proviennent d'un financement conjoint de l'office français de la biodiversité et des chasseurs.

Le financement mis en place obéit à la règle des fonds dédiés. Dans ce cadre, la section analytique éco contribution ne peut jamais dégager d'excédent, elle peut par contre être déficitaire dès lors qu'un projet initialement prévu pour un

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE**

**Du 01/07/2019 au 30/06/2020**

montant donné est en dépassement de budget. Dans ces conditions le budget est financé par la section analytique du service général. Au 30/06/2020 aucun projet initié au cours de l'exercice n'a été finalisé.

## Crise sanitaire et économique

Les mesures de contraintes décidées par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au coronavirus emportent pour le tissu économique et social des conséquences, notamment financières, d'une ampleur significative. A ce jour, les conséquences qui en découlent pour la santé financière de l'association fédération départementale des chasseurs de l'Ariège sont difficilement prévisibles compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restriction en cours mais également sur les modalités et conditions de sortie de cette crise. L'impact financier au 30/06/2020 n'apparaît pas significatif dans la mesure où l'ensemble des recettes de l'exercice avaient été encaissées avant le début de la crise. Par contre, l'obligation de confinement a réduit les activités de la fédération et peut donc avoir impacté l'évolution de certaines charges.

## 1-2 Faits postérieurs

La poursuite de la crise sanitaire au-delà de la clôture des comptes entraîne des incertitudes sur le niveau des adhésions à la fédération ainsi que sur sa capacité à réaliser la totalité des tâches qui lui incombent dans des conditions normales. La mesure des incidences financières éventuelles n'est pas réalisée à ce jour. Dans ce contexte, l'association met en oeuvre les différentes mesures mises à sa disposition sur le plan réglementaire, financier et organisationnel afin de poursuivre son activité.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	18 337		
CORPORELLES	Terrains		243 509		
	Constructions	Sur sol propre	682 690		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	192 407	31 200	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		182 620	66 265	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	141 476	21 630	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	80 147	4 478	
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			1 522 849	123 572	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		1 744	28	
	Prêts et autres immobilisations financières		7 575		
<b>TOTAL</b>			9 320	28	
<b>TOTAL GENERAL</b>			1 550 506	123 600	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		377	17 960
CORPORELLES	Terrains			2 517	240 992
	Constructions	Sur sol propre			682 690
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons		6 341	217 267
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 727	247 157
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		57 398	105 708
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 685	81 940
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			70 667	1 575 754	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			1 772	
	Prêts & autres immob. financières			500	7 075
<b>TOTAL</b>			500	8 847	
<b>TOTAL GENERAL</b>			71 544	1 602 562	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	18 337		377	17 960
Terrains		109 381	3 075	2 517	109 940
Constructions	Sur sol propre	661 014	12 285		673 299
	Inst. générales agen. aménag.	183 832	6 365	6 341	183 856
Inst. techniques matériel et outill. industriels		154 664	16 299	1 694	169 268
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	134 593	5 777	57 398	82 972
	Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	68 197	679		68 877
<b>TOTAL</b>		<b>1 311 680</b>	<b>44 481</b>	<b>67 949</b>	<b>1 288 211</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 330 017</b>	<b>44 481</b>	<b>68 326</b>	<b>1 306 172</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>							
Terrains								
Const.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	7 075		7 075
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 798	1 798	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	1 013	1 013	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	187 585	187 585		
Charges constatées d'avance	18 054	18 054		
<b>TOTAUX</b>		<b>215 525</b>	<b>208 450</b>	<b>7 075</b>
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	500		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE**

**Du 01/07/2019 au 30/06/2020**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 798
Autres créances	17 081
Disponibilités	154 981
<b>TOTAL</b>	<b>173 860</b>



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE

Du 01/07/2019 au 30/06/2020

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	143	143		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 696	13 696		
Personnel & comptes rattachés	68 768	68 768		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	54 885	54 885		
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 008	1 008		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	17 333	17 333		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	91 643	91 643		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>247 475</b>	<b>247 475</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer.  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE**

**Du 01/07/2019 au 30/06/2020**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 696
Dettes fiscales et sociales	108 584
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	91 643
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>213 923</b>

# ENGAGEMENTS

**FED. DEPART. CHASSEURS ARIEGE**

**Du 01/07/2019 au 30/06/2020**

## **INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 208 443,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Elle s'élevait à 194 688,00 Euros à la fin de l'exercice précédent.